



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 7, n°3 | Décembre 2016

Modalités de qualification et de gestion des
ressources naturelles (1/2)

Jean-Paul Carrière, Abdelillah Hamdouch et
Corneliu Iatu, 2016, *Développement durable des
territoires*, Paris, Ed. Economica, collection
Anthropos, 234 pages.

Lucie Morère



Éditeur

Réseau « Développement durable et
territoires fragiles »

Édition électronique

URL : [http://](http://developpementdurable.revues.org/11491)

developpementdurable.revues.org/11491

ISSN : 1772-9971

Référence électronique

Lucie Morère, « Jean-Paul Carrière, Abdelillah Hamdouch et Corneliu Iatu, 2016, *Développement durable des territoires*, Paris, Ed. Economica, collection Anthropos, 234 pages. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 7, n°3 | Décembre 2016, mis en ligne le 21 décembre 2016, consulté le 01 septembre 2017. URL : <http://developpementdurable.revues.org/11491>

Ce document a été généré automatiquement le 1 septembre 2017.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Jean-Paul Carrière, Abdelillah Hamdouch et Corneliu Iatu, 2016, *Développement durable des territoires*, Paris, Ed. Economica, collection Anthropos, 234 pages.

Lucie Morère



- 1 Cet ouvrage de 234 pages coordonné par Jean-Paul Carrière¹, Abdelillah Hamdouch² et Corneliu Iatu³ est composé de 14 chapitres répartis dans trois parties. Il s'adresse tant aux théoriciens qu'aux praticiens des sciences territoriales intéressés par la mise en œuvre du développement durable à l'échelle des territoires.
- 2 Dans la préface, le géographe Antoine Bailly propose une contextualisation de l'ouvrage par un rappel des conséquences de la globalisation sur l'organisation des territoires, l'économie et les dynamiques sociales, parmi lesquelles : l'accroissement des inégalités territoriales. Ce thème de la globalisation est en filigrane de l'ensemble l'ouvrage.
- 3 Les contributions de la première partie concernent des territoires très divers. Elles illustrent que la durabilité est un défi commun des territoires, quelle que soit leur nature ou échelle : de la petite ville (chapitres 4 et 5) aux grands espaces ruraux (chapitre 2) en passant par les métropoles internationales (chapitre 3) et autres collectivités locales (chapitre 1). Les chapitres de la deuxième partie évoquent tous la (bonne) gouvernance comme enjeu organisationnel au cœur du processus de développement des territoires. Et ce, qu'il s'agisse de commencer par dépasser une organisation politique et territoriale encore trop centralisée en Roumanie (chapitres 6, 8 et 10) et en Algérie (chapitre 7) ; ou à l'heure du bilan de politiques et d'actions à l'œuvre au Québec (chapitre 9). Enfin, les auteurs de la troisième partie abordent des exemples de développement territorial issus de la mise en valeur du paysage (chapitre 11) et de potentiels touristiques (chapitres 12, 13 et 14). La gouvernance territoriale, les capacités des acteurs locaux et les innovations sont particulièrement discutées en tant que facteurs favorables voire nécessaires aux dynamiques de développement territorial.
- 4 Ce livre est pluriel. Il a pour avantage de réunir géographes, aménageurs, économistes... Des professeurs reconnus dans leur champ de recherche côtoient des doctorants. La place est également faite à des consultants. Des contributions d'ordre général bornent des études de cas spécifiques ; mais il manque une confrontation des différents concepts et interprétations faites par les auteurs. Certains évoquent plutôt le « développement socio-économique » ou le « développement durable ». Plusieurs se réfèrent au « développement territorial durable », mais quelques-uns préfèrent parler de « développement territorial », ou encore de « développement territorial solidaire ». Tandis que d'autres auteurs discutent plutôt de décentralisation et de régionalisation. Ces multiples appellations brouillent la compréhension des concepts au cœur de l'ouvrage. Des conclusions de partie auraient permis d'articuler et de confronter les différentes contributions pour mieux mettre en valeur les apports de chaque texte à la compréhension du « développement territorial durable » (DTD).
- 5 On trouvera dans cette introduction (p. 22-26), une présentation synthétique de chacune des contributions, qui incitera le lecteur indécis à se plonger ou non dans l'un ou l'autre de ces textes selon ses questionnements et centres d'intérêts.
- 6 Le fil conducteur de ces contributions est la question de « *la mise en territoire du développement durable* » (p. 13). Et au final, la territorialisation des principes du développement durable conduit à l'émergence d'une nouvelle approche hybride du développement : le DTD. L'ouvrage contribue à discuter la nécessité de cette territorialisation, à interroger les modalités opératoires (la mobilisation d'acteurs locaux variés, l'organisation d'une gouvernance territoriale, l'émergence d'innovations...), à décortiquer des cas pratiques de territoires urbains et ruraux, surtout français et roumains mais également québécois, et algérien.

- 7 Cinq contributions collectives et transversales à ces discussions autour du DTD peuvent être retenues :
- l'importance de l'innovation dans le processus de développement territorial durable, en tant que dynamique de fabrique de nouveaux leviers de développement dans un territoire donné (identifier une nouvelle ressource, améliorer une organisation...)
 - la mobilisation et l'inclusion d'une diversité d'acteurs locaux (dont les habitants) concernés par un projet de territoire comme facteur essentiel de la réussite de ce dernier ;
 - l'importance de l'articulation de ces acteurs et de la construction progressive d'objectifs communs dans le cadre d'une gouvernance territoriale réunissant l'ensemble des parties prenantes ;
 - la plasticité de ce mode de développement qui peut s'adapter tant à des métropoles, à de petites villes qu'à de vastes territoires ruraux ;
 - enfin, le DTD est particulièrement propice à des territoires en situation de déstabilisation issue de la globalisation, et qui sont à la recherche d'une singularisation des dynamiques de développement, ancrées dans le territoire.
- 8 Outre ces éléments d'ensemble, trois chapitres ont retenu notre attention. Le chapitre 3 car il concerne les parcs naturels régionaux (PNR) que nous étudions particulièrement. Et les chapitres 1 et 2 car ils sont rédigés par des auteurs particulièrement reconnus sur la thématique du développement territorial.
- 9 Le chapitre 1 interroge l'intérêt du développement territorial (DT) pour les collectivités locales. Pour ce faire, B. Pecqueur⁴ et P.-A. Landel⁵ placent cette interrogation dans une perspective historique. Un balayage des limites de la décentralisation à la française est proposé (concurrence des collectivités territoriales toutes compétentes sur tout, absence d'autonomie et dépendance vis-à-vis du pouvoir central...), ainsi qu'une lecture par le prisme de l'évolution des politiques économiques. Par la suite, plusieurs éléments de leur contribution ont particulièrement retenu notre attention. C'est le cas de leur interprétation de la récupération et l'étouffement de la dynamique *bottom-up* du développement local par l'intervention de l'État et les lois de décentralisation. L'autonomie est d'ailleurs un thème sous-jacent mais conducteur de l'ensemble du texte. Pour ces chercheurs, il s'agit là d'un facteur de succès des projets de territoire. Le DT est ici suggéré comme une solution, une voie alternative aux défis économiques et politiques des collectivités locales. Parmi les quelques facettes du développement territorial introduites en dernière partie du texte, la distinction faite et explicitée entre « territoire de projet » et « projet de territoire » est intéressante pour mettre en lumière et en forme la définition du territoire qu'ils défendent. Cela contribue également à illustrer le contenu du DT et à insister sur le rôle et la primauté de la mobilisation des acteurs du territoire autour d'un projet commun.
- 10 Dans le chapitre 2, B. Jean⁶ revient sur les notions au cœur du développement territorial (DT) : le développement et le territoire. Il discute ensuite les héritages et ruptures du développement territorial avec les autres théories et approches du développement (développement régional, théorie du développement endogène, système productif locaux...). L'une des originalités des propos de l'auteur est que pour lui, « le concept de développement territorial comprend implicitement la durabilité : le "développement territorial durable" est un pléonasma » (p. 52). Mais surtout, en tant que spécialiste des territoires ruraux, il propose une « reconfiguration de ce modèle de développement » (p. 46) et promeut plutôt le développement territorial solidaire.

- 11 Dans ce texte, comme dans d'autres (Jean, 2012, 2015, 2016), B. Jean lance un appel à une solidarité territoriale « macro » (à l'échelle d'une province ou d'un pays) mise en œuvre par des territoires « méso » (des territoires ruraux et urbains). La reconnaissance de l'interdépendance de ces territoires, puis la contribution des territoires urbains (par reversement des ressources fiscales), au développement des territoires ruraux (en contrepartie des aménités rurales dont profitent les urbains) serait une solution au mal-développement dont souffrent ces derniers. La solidarité urbano-rurale dessinerait alors un « *grand projet de société* » (p. 53) au profit du développement rural durable. Ces propositions sont portées par le CERDT – le Centre de Recherche sur le Développement Territorial – dont B. Jean a été directeur scientifique. La suite du texte évoque l'un de leur programme de recherche qui a permis de construire un modèle causal qui identifie les variables (et interrelations) d'un DTD en milieu rural. Les cinq groupes de variables interrogées ont retenu toute notre attention (capitiaux, usages, mobilisation, développement et communauté rurale durable). Nous attendons avec intérêt les prochains bilans de ce modèle causal.
- 12 Le chapitre 3 est proposé par trois consultants d'EPICES (un bureau d'études aux compétences pluridisciplinaires : économie, agronomie, sciences politiques, géographie). Ils se focalisent sur une des facettes du DTD, la gouvernance territoriale, et sur une échelle d'application, la métropole. Plus exactement, l'originalité de leur contribution réside dans le défi de l'articulation des échelles locales (parcs naturels régionaux (PNR) et métropolitaine (Grand Paris/région Île-de-France), dans un contexte régional caractérisé par des réseaux d'acteurs denses et juxtaposés.
- 13 Cette étude de cas montre en quoi la contribution des quatre PNR de la région Île-de-France (IdF) au développement durable de la métropole parisienne dépend de la gouvernance territoriale.
- 14 Un référentiel d'évaluation de cette contribution a été construit. Il s'appuie sur : 1) les attentes de la population régionale ; 2) les enjeux de durabilité de la métropole ainsi que 3) le rôle que le schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) attribue aux PNR. Ces éléments correspondent donc à ce qui est attendu des PNR en termes de contribution au développement durable de la région. Une évaluation est ensuite faite des intentions des PNR (inscrites dans la Charte de parc) et de leurs actions effectives (indiquées dans les bilans de charte). Dans ce chapitre, un focus est fait sur deux des quatre PNR de la région et sur leur contribution à deux thématiques spécifiques du développement durable : l'urbanisme et le logement pour l'un des PNR, et l'agriculture pour l'autre.
- 15 Ce texte souffre d'un manque de développement et de précisions, probablement accentué ou dû au format imposé des chapitres. Premièrement, les éléments présentés sur les intentions et actions des PNR sont maigres, notamment pour le PNR Oise-Pays de France. Deuxièmement, les tableaux résultant du croisement des attentes formulées/actions réalisées gagneraient à être davantage présentés. Par exemple, on ne sait pas comment, ni par qui (les consultants ou les équipes du parc ? sur la base d'indicateurs ?) les actions des PNR ont été évaluées. La confrontation des attentes formulées/actions réalisées permet d'identifier si les activités des Parcs ont un effet : « bon », « moyen », « faible », « aucun » ou « ? ». Que signifie le signe « ? » utilisé dans le tableau ? Cela veut-il dire qu'il n'y a pas d'information sur le sujet, que celle-ci n'est pas accessible, ou que l'activité n'a pas été amorcée ?

- 16 Pour les auteurs, la contribution du PNR Oise-Pays de France aux défis d'urbanisme et de logement « durables » de la Région Île-de-France (IdF) est « mitigée » (p. 67) et la contribution du PNR du Vexin français aux défis de l'agriculture durable en région IdF est « globalement faible » (p. 69). La gouvernance propre aux PNR et la gouvernance à l'échelle métropolitaine sont ensuite questionnées comme facteurs explicatifs de ces résultats.
- 17 Dans cette troisième partie du texte les atouts et les défauts de la gouvernance des PNR sont identifiés. Puis sont évoqués des opportunités et blocages à une meilleure intégration des objectifs et moyens d'action des PNR à la politique régionale par le biais du SDRIF. Les éléments mis en avant par les auteurs peuvent servir de leviers d'actions pour une meilleure articulation des échelles locales (PNR) et régionale/métropolitaine ; et ainsi une optimisation des outils déjà existant pour tendre vers un développement plus durable à ces deux échelles. Si ces éléments de la gouvernance contribuent à expliquer la non-atteinte de certains objectifs attendus des PNR, les liens de cause à effet directs restent encore à mettre en lumière. Du moins, ils ne sont pas très explicites dans ce texte. Cela pourrait alors faire l'objet d'autres publications complémentaires.
- 18 La conclusion du livre ne revient pas sur les apports de chaque chapitre ou partie aux réflexions sur le DTD. Les coordinateurs de l'ouvrage recentrent la discussion sur la résilience des territoires. Ils défendent l'idée que l'élaboration et la mise en œuvre de projets de territoire élaborés dans une perspective de DTD est une voie de la résilience des territoires. L'argument majeur tient de ce que finalement les prérequis de l'un (la résilience d'un territoire) sont les prérequis de l'autres (le DTD). À savoir donc : l'existence de réseaux locaux d'acteurs mobilisés en faveur du territoire (Leloup, Moyart et Pecqueur, 2005 ; Lamara, 2009), l'affleurement d'innovations sociales (Hillier, Moullaert et Nussbaumer, 2004 ; Fontan, 2011), la construction au sens social (Lajarge et Roux, 2007) et la valorisation de ressources spécifiques (Campagne et Pecqueur, 2014 ; Colletis et Pecqueur, 2005 ; Glon, 2007 ; Gumuchian et Pecqueur, 2007).
- 19 Pour finir, on regrettera l'absence d'une bibliographie complète et intégrée à l'ouvrage pour une consultation immédiate et facilitée. Les lecteurs n'ont pas toujours accès à internet pour consulter cette bibliographie en ligne au moment de leur lecture. Pour autant, cette version numérique peut s'avérer pratique, mais selon nous, en complément plutôt qu'en substitut à la version papier.

BIBLIOGRAPHIE

Campagne P., Pecqueur B., 2014, *Le développement territorial une réponse émergente à la mondialisation*, Paris, C. L. Mayer.

Colletis G., Pecqueur B., 2005, « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », *Économie et Institutions*, 6 et 7, p. 51-74.

Fontan J.-M., 2011, « Développement territorial et innovation sociale », in Bellemare G., Klein J.-L. (dir.), *Innovation sociale et territoires - Convergences théoriques et pratiques*, Québec, PUQ, p. 17-42.

Glou É., 2007, « Les ressources territoriales, une notion clé pour une meilleure reconnaissance des territoires dans le global », Communication au XLIII^e colloque de l'ASRDLF - Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches pluridisciplinaires, 11-13 juillet 2007, Grenoble - Chambéry, p. 14.

Gumuchian, H., Pecqueur, B. (dir.), 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Economica -Anthropos, Collection Géographie).

Hillier J., Moullaert F., Nussbaumer J., 2004, « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, économie, société*, 6, 2, p. 129-152.

Jean B., 2012, « Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre, 4, p. 649-671.

Jean B., 2015, « Le développement territorial durable : une nouvelle approche de développement rural », *Desenvolvimento e Meio Ambiente*, 33, p. 115-127.

Jean B., 2016, « Le développement territorial durable : vers un développement territorial solidaire pour réussir le développement des territoires ruraux », in Carrière J-P., Hamdouch A., Iatu C. (dir.), *Développement durable des territoires*, Paris, Ed. Economica, Anthropos, p. 46-58.

Lajarge R., Roux E., 2007, « Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités », in Gumuchian H. Pecqueur B. (dir.) *La ressource territoriale*, Paris, Ed. Economica, collection Anthropos, p. 133-147.

Lamara H., 2009, « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », *Développement durable et territoires*, URL : <http://developpementdurable.revues.org/8208>, consulté le 8 juillet 2016.

Leloup F., Moyart L., Pecqueur B., 2005, « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Géographie, économie, société*, 7, 4, p. 321-331.

NOTES

1. Professeur émérite en Aménagement de l'Espace et Urbanisme.
2. Professeur des Universités en Aménagement de l'Espace et Urbanisme.
3. Professeur des Universités en Géographie.
4. Économiste et aménageur, professeur à Grenoble.
5. Géographe et aménageur, maître de conférence à Grenoble.
6. Sociologue, professeur à Rimouski.

AUTEUR

LUCIE MORÈRE

Lucie Morère est doctorante en géographie en cotutelle de thèse au laboratoire Territoires, Villes Environnement et Sociétés (TVES) de l'université Lille 1 et dans le programme de post-graduation en géographie de l'Université Fédérale du Minas Gerais (Brésil). Ses travaux portent

sur la participation des habitants et acteurs locaux au développement territorial dans des espaces protégés habités en France et au Brésil.